



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-57383>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **24-57383**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais

**Correspondant :** MME PFLIEGER Géraldine, Présidente

**Adresse :** 23 grande rue, 74200 THONON LES BAINS

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0450042424

**Télécopieur :** 0450046530

**Courriel :** dg@siac-chablais.fr

**Adresse internet :** <https://siac-chablais.fr/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://www.mp74.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Etude de faisabilité des opérations de restauration de la continuité biologique au niveau des ouvrages existants suivants : " passage à gué « Le Cerny » sur le Brevon à Bellevaux ; " seuil du Pont de Froggy sur le Malève à Abondance

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Etude de faisabilité des opérations de restauration de la continuité biologique : seuil du pont de Froggy sur le Malève et gué du Cerny sur le Brevon - L'étude de faisabilité des opérations de restauration de la continuité biologique au niveau des ouvrages existants suivants : - passage à gué « Le Cerny » sur le Brevon à Bellevaux ; - seuil du Pont de Froggy sur le Malève à Abondance

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Les prestations sont traitées à prix forfaitaires

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées. Il n'est pas prévu de retenue de garantie. L'avance obligatoire est applicable. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché. Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours. Règlement par Mandat administratif

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée. La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois : - en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membre de plusieurs groupements

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Valeur technique de l'offre : 50%
- Prix : 40%
- Planning et réactivité : 10%

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 10/06/2024 à 12:00

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2024-007

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com> Code NUTS : FRK28

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au moyen du profil d'acheteur au plus tard avant le 30/05/2024

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :** Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais

**Adresse :** 23 GRANDE RUE, 74200 THONON LES BAINS

**Coordonnées :**

**Courriel :** [accueil@siac-chablais.fr](mailto:accueil@siac-chablais.fr)

**Adresse internet :** <http://www.mp74.fr>

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/05/2024